



Vers la fin de Parents du Vexin ?

Voici le nouveau numéro de notre bulletin «parents du Vexin». Selon les commentaires qui nous viennent en retour après chaque distribution vous seriez nombreux à l'attendre et à l'apprécier.

Nos enfants ont la chance d'être scolarisés dans un secteur qui ne pose pas de problème majeur, ce qui fait de vous, de nous, des parents sereins et confiants. C'est tant mieux ! Cependant, il ne faudrait pas oublier que la vigilance reste nécessaire, même dans un contexte optimum. Nous avons besoin de rester mobilisés pour être capables de ré-

agir rapidement en cas de besoin.

L'équipe de « Parents du Vexin » veille. Mais cette équipe s'amenuise et, par conséquent, perd ses forces.

Lors de l'ouverture du collège, les parents, vigilants, se sont mobilisés en grand nombre et les trois associations de parents d'élèves du collège comptaient alors de nombreux adhérents. Depuis, tout le monde s'est tranquilisé et une des trois associations a été dissoute faute de membres actifs. Les deux autres continuent de travailler ardemment en bonne entente, mais hélas, elles voient aussi leurs forces vives diminuer. Le

problème devient aigu pour notre association qui s'ouvre aussi sur le lycée de secteur. Il est important d'avoir une **représentation sur Jules Vernes**, de poursuivre l'action des « Parents du Vexin » sur la ville nouvelle où notre spécificité doit être entendue. Comment continuer d'assurer un dialogue avec les équipes enseignantes, avec les administrations (Conseil Général, mairies, Education Nationale...), un partenariat avec les parents au niveau des transports et de tous les petits détails qui font la vie d'un établissement si l'on n'est plus qu'une poignée de parents ? Nous avons besoin que notre équipe soit

étouffée, que la relève soit assurée d'autant que certains d'entre nous ont des enfants qui quittent le collège pour le lycée.

Nous lançons donc un appel à tous les parents qui sont sensibles à la bonne marche du collège de Vigny et des établissements voisins. Il faut que la mobilisation des parents persiste si nous voulons être réactifs et efficaces.

Venez vous informer lors des assemblées générales de parents, contactez-nous sur notre site internet ou par l'intermédiaire des délégués de parents.

Manifestez vous ! Vous pouvez vous rendre utiles à la scolarité des élèves du Vexin.

Le DNB nouveau est arrivé !

Le DNB, lisez le Diplôme National du Brevet (ex Brevet des collèges et autres BEPC pour les plus anciens) nous arrive pour cette session 2008/2009 chargé de quelques nouveautés. A noter que la réforme de ce diplôme est mise en place sur plusieurs années, ce qui altère un peu sa lisibilité.

Nous vous faisons grâce des décrets et circulaires divers pour vous informer brièvement du déroulé de la session 2008.

Tout d'abord, il faut tenir compte des points qui seront accumulés par les élèves sous forme de **contrôle continu** dans les **10 matières** suivantes : maths, sciences physiques, techno, français, LV1 et LV2, SVT, arts plastiques, éducation mu-

sicale, EPS.

La note de contrôle continu ne prend en compte que la moyenne de l'année en classe de 3^{ème} et non plus, comme avant, la moyenne de 4^{ème} et de 3^{ème}. A noter que l'Histoire-Géo/Education civique n'est pas prise en compte dans le contrôle continu.

Attention aux langues :

Parmi les réformes importantes, il faut retenir l'exigence du niveau A2 du cadre européen commun de référence dans une langue vivante étrangère. Plus clairement, cela signifie que, pour obtenir le brevet, il faut avoir au moins 10 de moyenne en langue vivante sur l'ensemble de l'année scolaire. Concrètement, l'é-

lève choisit en ce début d'année la langue sur laquelle il veut être évalué (LV1 ou LV2). Il n'y a pas d'épreuves spécifiques en fin d'année, il s'agit d'un contrôle continu : il est donc nécessaire de bien travailler toute l'année ! Enfin, ne pas oublier la prise en compte de la note de **vie scolaire** (coef. 1).

Sont également pris en compte les points obtenus au-dessus de la moyenne de 10 sur 20 dans les matières facultatives choisies par les élèves (par exemple le latin ou découverte professionnelle option 3 heures).

Seront ensuite ajoutées les notes des 3 épreuves écrites « traditionnelles » : français, mathématiques et histoire-géo/éducation

civique (coef. 2).

Le B2i (brevet informatique et Internet)

Pour obtenir le DNB, les élèves devront aussi voir leur B2i validé ; cette opération sera effectuée par l'établissement scolaire. Mme Meunier devrait nous en préciser les modalités pratiques.

Et pour conclure : pour obtenir son DNB, il convient d'obtenir une note globale de 170 sur un total potentiel de 340. A noter parmi les nouveautés, signalons, depuis la session 2006, l'attribution de mentions qui ont une incidence sur l'attribution de bourses au mérite !

Alors, bonne chance et bon travail à toutes et tous !

Conseils de classe 2007-2008...

Le conseil de classe est la seule instance où tous les partenaires de la communauté scolaire (enseignants, administration, délégués des élèves, délégués des parents, conseillers d'orientation, assistante sociale) examinent la situation de chaque élève.

Le rôle du délégué des parents est de représenter au sein de ce conseil les parents d'élèves qui le désirent. Il retransmet anonymement les questions et observations et, il est consulté dans les décisions du conseil.

Son rôle est donc très important pour pérenniser le dialogue autour des élèves. L'an dernier, notre association avait réussi l'exploit de

présenter un parent d'élève pour chaque classe.

Hélas, cette année, sur les 19 classes du collège de Vigny, 7 classes ne comptent aucun représentant de parents d'élèves, c'est-à-dire dans aucune des deux associations. 6 classes ne sont représentées que par une des deux associations et seulement 6 classes bénéficient des représentants des 2 associations.

Cela dénote encore un manque de mobilisation certain de la part des parents et nous tirons le signal d'alarme !

Ce sont nos enfants qui tirent parti du meilleur fonctionnement démocratique de leur collège. Les parents d'élèves ont leur place au sein de cette instance, il ne faut pas la négliger.

Parents : Vous avez un enfant en 6^{ème} et vous aimeriez qu'il bénéficie d'une aide aux devoirs, merci de nous contacter sur le site de l'association.

Vous êtes disponibles 1 heure par semaine et vous êtes prêts à aider des enfants à s'organiser dans les devoirs, à apprendre leurs leçons, merci de nous contacter.

Si cette aide voit le jour, ce sera grâce à vous et avec vous... nous comptons sur votre participation !

Incident de canalisation d'eau

La fermeture du collège le lundi 26 novembre, due à une rupture sur canalisation, a été finalement rapidement gérée.

Nous tenons à remercier tous les « parents relais » qui ont fait circuler l'information, suite à l'action des parents d'élèves élus, seul canal d'information à la disposition de la principale du collège.

Quant à la nature de l'incident, il faut signaler qu'il s'agissait d'un défaut de conception signalé à l'origine par le fontainier du SIEVA mais il n'a pas été tenu compte de cette judicieuse remarque à la réception des travaux. Reste le problème de la facture des travaux et surtout du coût des 200m³ d'eau évanouis dans la nature.

Ce problème a été évoqué en Conseil d'Administration et notre Association restera vigilante sur l'imputation de cette somme, qui ne doit en aucun cas grever le budget de fonctionnement du collège.

Le travail du Conseil d'Administration du collège

Au cours du premier trimestre deux réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu au collège.

Lors de celles-ci nous avons constitué les nouvelles commissions pour l'année présente : commission permanente et commission de discipline ; Madame Meunier a présenté le bilan pédagogique de l'année passée et nous avons voté le nouveau projet pédagogique qui s'articule autour du socle commun de compétences et des parcours individualisés. A travers des actions diverses d'accompagnement éducatif

(aides individualisées, clubs, ateliers, UNSS) les objectifs poursuivis seront la transmission du savoir pour tous les élèves ainsi que le développement de ces compétences ; Lors de ces discussions, nous avons, avec les professeurs, abordé la question de l'aide aux devoirs. La mise en place de cette aide peut être envisagée pour des élèves de 6^{ème} une heure le soir entre 16h et 17h. Les professeurs doivent étudier la faisabilité du dispositif. De notre côté, nous recueillons les besoins des familles ainsi que les disponibilités des

personnes volontaires pour encadrer cette aide ; Au cours de ce premier trimestre, le conseil a également voté le budget pour 2008 ; Un projet de voyage à Cracovie et dans les camps de concentration d'Auschwitz, a été étudié par le conseil. Suite au travail effectué l'an passé sur l'Affaire Dreyfus, le documentaliste du collège a présenté un budget prévisionnel pour un séjour de 4 jours en Pologne avec des élèves de 3^{ème} au mois de mars prochain. Ce sujet a suscité de nombreuses remarques et questions de la part des parents

d'élèves étant donné la dureté des lieux visités. Ces derniers ont insisté sur la nécessité de mener un travail d'information auprès des familles et de préparation des jeunes et ont pointé l'absence de ce travail à ce moment de l'année. Le conseil a validé le budget prévisionnel, toutefois, les subventions attendues n'ayant pas été versées par les partenaires du projet, celui-ci est annulé. Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires ou réagir aux sujets exposés, n'hésitez pas à nous contacter sur le site de l'association.

Antennes de radiotéléphonie près du collège

Tout le monde ne le sait pas mais une série d'antennes de radiotéléphonie (celles qu'utilise votre portable) se trouve à moins de 300 mètres du collège, sous le toit en bois du château d'eau situé en limite du Bord'haut sur la commune de Théméricourt.

Ce nombre d'émetteurs initialement à 4 en 1995 est allé croissant pour passer à 16 depuis 2006.

La conjonction du nombre d'antennes, de l'augmentation récente de leur puissance émise et de la proximité du collège nous semble inquiétante et nous a amené à nous poser la question des risques que pourraient encourir nos enfants. Nous gardons cependant à l'esprit que la discussion sur la dangerosité des ondes de radiotéléphonie est quelque chose de compliqué et d'absolu-

ment pas tranché. Il est clair par exemple qu'il n'y a pas encore de consensus scientifique sur le sujet. Ainsi, une norme existe mais certains la jugent discutable...

Lors d'un conseil d'administration du collège, nous avons donc demandé la réalisation d'une mesure indépendante des ondes partout dans le collège pour essayer de se faire une idée de ce à quoi nos enfants sont exposés. La municipalité de Vigny s'est engagée

à faire faire cette mesure, et nous ne manquerons pas de nous assurer du bon aboutissement de cette action.

A titre de précaution, un transfert de ces antennes dans une zone éloignée du collège et des populations nous semble une option qu'il conviendrait d'étudier. D'autant plus qu'il semble que des localisations intéressantes du point de vue des opérateurs existent dans les environs.

Lien : www.priartem.com